

→ Article 



MARCHE A L'OMBRE ?

@ T.B

LA VILLE A INSPECTÉ L'ESPACE DE LOGEMENT DE DUFOUR

Les services de Sécurité réclament « d'urgence » un rapport sur l'électricité.

Ce jeudi matin, les inspecteurs du service de Sécurité et Salubrité publique de Liège ont visité l'Espace fraternel de Germain Dufour, au n°1 rue Volière, où logent 20 démunis. Le 16 octobre 2007, les pompiers avaient rédigé un rapport de huit pages alarmant sur des lacunes en électricité, gaz, sécurité incendie... Des travaux de mise en conformité ont depuis lors été réalisés. « Sauf pour l'électricité », signale le cabinet du bourgmestre : « Les inspecteurs réclament un rapport d'un organisme agréé – ceci le plus vite possible ! »

« PROVIDENCE » DE 35.000€

Le constat d'octobre faisait état, énumère le cabinet du bourgmestre, de « fils électriques dénudés, prises cassées, mezzanines sans rambardes garde de corps, chambrettes dans un couloir à l'étage sans fenêtre et accessibles uniquement via des échelles non fixées – d'où le risque en cas d'incendie, chaudière avec refoulement ce qui est évidemment très dangereux en hiver... » La Ville sommait alors la Fabrique d'église Saint-Servais, propriétaire du bâtiment (ancienne école) loué 230€ par mois depuis 1987 via bail emphytéotique de 27 ans par Germain Dufour, de contacter les services de Sécurité et Salubrité « endéans les 10 jours ». Ce fut fait,

« mais sans illusion, nous dit Germain Dufour : la Ville fixait le délai à mars, c'était impossible ». Trois mois - et 35.000€ plus tard « via la 'providence' de dons et une partie de ma pension d'ex-parlementaire (sans famille) et d'ouvrier à la Ville » précise le prêtre-ouvrier, les inspecteurs ont noté ce jeudi que « les mezzanines et le couloir à l'étage ont été évacués. Sur ce point, c'est réglé », souffle la Ville. Un sas coupe-feu a été réalisé entre la cuisine et le séjour. Lequel sera doté « très rapidement », assure Germain Dufour, d'une issue de secours vers les jardins en toiture du bâtiment Pour la chaudière et les chauffes-eau non conformes, un bon de commande prouve le remplacement pour ce 25 février.

« CREVE, C'EST... TA VIE » ?

« La Ville a en partie raison, admet Germain Dufour. Les décès à cause du CO₂ sont fréquents. Mais le délai fixé d'abord en mars était court et on ne roule pas sur l'or. Or accueillir les gens, c'est aussi accueillir leurs problèmes – donc les aider parfois financièrement pour un avocat ou des médicaments. Je ne peux pas leur dire 'crève à côté de moi c'est ta vie' (sic) : tout l'argent ne peut donc pas être investi dans les travaux ». Pour l'électricité, il explique que « le rez est en ordre, mais les chambres à l'étage sont électrifiées avec les vieux câbles



L'ANCIENNE ÉCOLE SAINT-SERVAIS LOGE 20 PERSONNES. GERMAIN DUFOUR EN MÉDAILLON (CLIC POUR L'AUDIO) @ T.B.

de l'école Saint-Servais et les prises aux chevets de lit datent de 10 ans ».

PERMIS EN JUILLET ?

Il attend le passage de la société agréée Vinçotte, puis le travail d'un électricien – « pour mai ou juin : si tout est fait, on aura un mois de rallonge, escompte-t-il. Il serait malvenu ne nous expulser alors que nous aurions dépensé 35.000€ ». Ce jeudi, il a aussi eu la remarque de chambres trop petites : « Il faudra en fusionner. Il y aura quatre lits de

moins. C'est logique, nous devons être en ordre d'urbanisme, dit-il en admettant un certain laxisme durant son mandat Ecolo 1991-1995 au Sénat, mais il y aura des frais d'architecte. Les mezzanines qui resteront seront enveloppées de matériau coupe-feu d'après les précisions de l'architecte ». La Ville suppose l'octroi du permis d'urbanisme (70 jours après enquête publique), « pour le mois de juillet ». ♦

Terry BODSON

« MARCHÉ À L'OMBRE » ?

La 1^{ère} inspection le 28 septembre à l'Espace fraternel émane d'une dénonciation.



ANNEXES DE LA JUSTICE. QUI FAIT DE L'OMBRE À QUI ? @ T.B.

Pourquoi une inspection, le 28 septembre 2007 - 20 ans après la création de l'Espace de logement de Germain Dufour ? « C'est une dénonciation, répond le cabinet du bourgmestre Willy Demeyer, qui a alerté la Ville, d'où la visite des pompiers et le rapport du 16 octobre ». En face de l'Espace de Germain Dufour, les annexes du Palais de justice s'élèvent sous l'épée de Damoclès de la demande de suspension du permis de bâtir

par des riverains bientôt privés de soleil. Début janvier 2008, le conseil d'Etat ne cautionnait pas l'avis de l'auditeur favorable à une suspension provisoire en extrême urgence du chantier. Les travaux se poursuivent donc. Des riverains imputent la visite de la Salubrité et Sécurité liégeoises « à une volonté, comme par hasard maintenant, disent-ils, d'évacuer le bâtiment habité par des démunis du site des futurs luxueux bureaux de la Justice ». Germain Dufour rétorque

que « c'est possible, mais ne soyons pas paranos. J'ai entendu une autre rumeur, issue de l'administration, comme quoi nous serions une tache sur le sentier touristique des coteaux de la Citadelle »... Marche à l'ombre ? La Ville dément formellement : « Nous prônons la mixité et nous ne réclamons pas des palaces ! ». ♦ **Terry BODSON**

• LIEGE Logement

Dix expulsions par an

L'Espace fraternel n'est pas frappé d'inhabitabilité. « Un tel arrêté est toujours un échec, dit la Ville. Les dix inspecteurs dressent environ dix constats de non-conformité par semaine sur le territoire de Liège. D'autres bâtiments en Pierreuse doivent d'ailleurs être mis en ordre. Dans neuf cas sur dix, un tel rapport suffit à la mise en conformité. Un arrêté d'inhabitabilité est toutefois dressé chaque semaine, mais des délais sont accordés et les travaux sont souvent effectués : c'est dans l'intérêt des locataires et du portefeuille des propriétaires. Il faut aller plus loin une fois sur 25, avec menace d'expulsion. Environ dix expulsions d'immeubles sont effectuées par an ». ♦ **T.B.**

ESPACE DUFOUR En chiffres

• **600 personnes.** C'est le nombre de démunis accueillis depuis 20 ans à l'Espace autogéré de Pierreuse. Pourquoi autogéré ? « Pour responsabiliser les locataires, répond Germain Dufour. Par exemple, le nettoyage des communs est effectué tous les 20 jours par chacun ».

• **50 au cimetière.** Depuis 20 ans, 300 des 600 locataires ont trouvé un logement. « Les 300 autres, compte Germain Dufour, sont dépendants de la drogue, de l'alcool, des médicaments (c'est le pire). Parmi ces 300 personnes, 50 sont aujourd'hui au cimetière, 10 sont sorties de la toxicomanie, et les autres vont à l'Abri de jour, à la Fontaine... »

• **30 ans.** C'est la moyenne d'âge des locataires de l'Espace fraternel. Mais le plus jeune actuellement a 23 ans et le plus âgé a 65 ans.

• **2 femmes.** L'Espace de Pierreuse accueille uniquement les hommes seuls – et leur compagne, deux actuellement. Pourquoi ? « Pour éviter les problèmes. La consigne 'touche pas à ...' est toujours respectée ».

• **3 ans.** C'est la moyenne du turnover. Mais certains quittent l'Espace fraternel après un mois, et d'autres y sont restés 9 ans.

• **28€ à 128€** C'est le loyer mensuel, « adapté aux revenus ». ♦ **T.B.**